



Féternes



Bulletin municipal n° 20

ANNEE 2018 - 06/2019





RÉALISATIONS	PAGE 1
SERVICES MUNICIPAUX	PAGE 14
BUDGETS	PAGE 15
ENVIRONNEMENT	PAGE 23
CULTURE ET ANIMATIONS	PAGE 25
JEUNESSE	PAGE 27
EVENEMENTS	PAGE 28
ECOLES	PAGE 33
ASSOCIATIONS	PAGE 37
INFORMATIONS DIVERSES	PAGE 44
ETAT CIVIL	PAGE 47

Journal annuel de la commune de Féternes édité par la commission communication.

Directrice de la publication : *Patricia VANDERBRECHT*

Réalisation, rédaction, mise en page : *Muriel MOUSSEaux* *Amandine MOULIN* *Philippe CURTET*
Jean-Luc PELOSSE *Ludovic SERRA* *Pierre-François DUCRET*

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

Chères Féterniantes et chers Féternians,

L'année 2018, a été consacrée à l'achèvement des chantiers : les chicanes de Thièze, les travaux d'eaux pluviales et d'eau potable Chez Divoz, le terrain multisport avec le marquage au sol, l'aire de jeux avec la réalisation du sol souple.

Les chantiers achevés, les paiements ont été soldés et les aides financières récupérées, permettant de démarrer l'année 2019 « propre » sans arriérés.

L'année 2018 a également vu la finalisation des études de trois projets, et le montage de nombreux dossiers de demande de subventions.

Le premier projet, concerne l'eau avec la construction d'un réservoir à Champeillant, qui permettra d'assurer la défense incendie indispensable et qui de par sa position stratégique, permettra de desservir les communes voisines et aura donc une utilisation intercommunale.

Le deuxième projet, l'extension de l'école élémentaire avec la mise en accessibilité de la salle des fêtes et l'aménagement complet des environs comprenant le dévoiement de la voirie et des réseaux, a été présenté lors d'une réunion publique en octobre 2018.

Et le troisième projet, le « fabuleux » Pont d'Evian, pont Chablaisien de 1736 situé à Bioge, sera restauré grâce aux nombreuses aides financières, dont la Fondation BERN, obtenues avec l'aide de l'association des Amis de Bioge.

Le conseil municipal est ravi de participer à la concrétisation de ces projets en cette année 2019 et de voir l'aboutissement du travail réalisé précédemment. Certes les finances de la commune vont se retrouver à un niveau bas, bien que de nombreuses et diverses subventions ont été obtenues. Ce sont des projets essentiels pour la vie de la commune : l'Eau et permettre une bonne scolarité à nos enfants.

Du côté de la communauté de Communes du Pays d'Evian - Vallée d'Abondance (CCPEVA), la reprise des compétences s'est poursuivie en 2018 avec la mise en place de l'Office de Tourisme Intercommunal, excepté pour Evian et Châtel qui gardent leur indépendance. Une homogénéisation sur le territoire de la taxe de séjour s'en est suivi et a été instaurée au 1er janvier 2019 sur les communes qui n'en disposaient pas. La CCPEVA travaille également à la prochaine prise de compétence : la compétence eau potable.

Nous nous attachons à ce que la commune soit bien entretenue, propre et agréable. Les « horreurs » sont pas à pas éliminées, comme le transformateur de Châteauvieux pour lequel nous avons sollicité un artiste pour la réalisation d'une fresque.

L'abri bus de Vougron, également tagué, a été poncé et repeint par les agents techniques.

Et pour permettre aux jeunes de s'abriter en attendant le bus, 2 nouveaux abris bus ont été posés au Chef lieu et à Thièze.

Je vous souhaite de vivre heureux dans le beau cadre qu'est la commune de Féternes.

Madame le Maire
Patricia Vanderbrecht

CHEMINS PÉDESTRES

Randonneurs, vététistes, cavaliers ou simples promeneurs, vous pouvez maintenant vous rendre sur le magnifique site de Champeillant sans avoir à emprunter les routes départementales ou communales.

En effet, au printemps dernier la municipalité a procédé à la réouverture de ce chemin abandonné depuis plusieurs décennies qui relie Larringes à Champeillant en passant par Chez-Divoz. Il a fallu dans un premier temps le débroussailler car les épines avaient envahi les lieux ne laissant l'accès qu'aux sangliers et autres animaux de la réserve. Ensuite, afin d'éviter que la végétation ne réinvestisse les lieux, il a été nécessaire d'arracher les racines, de déposer un géotextile et de le recouvrir d'un empierrement afin de le rendre carrossable mais interdit à la circulation des véhicules à moteur.

Ce chemin fait la liaison avec tous les circuits VTT, équestres et pédestres du plateau de Gavot. Il permet de rejoindre le chemin de grande randonnée GR5 (qui passe par Bioge – La Plantaz – Champeillant), mais aussi de rejoindre le bas de la commune de Féternes en passant par La Gerbaz, pour aller découvrir les Caves du Plan Fayet, Le Tilleul de Sully à Château Vieux ou les vignes de Féternes sous Lesvaux ...



LA CHAUFFIA

Depuis plusieurs années à proximité du hangar communal, le talus aval constitué de remblais avait tendance à glisser en direction du ruisseau. Afin d'éviter une dégradation importante du parking communal et de sécuriser l'accès au hangar, la mairie a décidé de mettre en place une Chauffia. Cette méthode de plus en plus utilisée pour les renforcements des zones de glissement de terrain consiste à créer des caissons en bois constitués de troncs d'arbres de très grande longueur croisés en forme de paliers sur environ 2 mètres de hauteur. Beaucoup plus stable que de l'enrochement, les arbres prennent leur assise sur toute leur longueur. Les bois utilisés sont des Douglass car ils sont imputrescibles et les billes ont plus de 50 cm de diamètre. Les caissons créés sont ensuite remplis de terre après avoir préalablement obstrué les orifices avec de la toile de coco. Une fois remplis, des plantations de saules sont effectuées afin de stabiliser les terres et limiter l'érosion.



EAUX DE RUISSELLEMENT

Eh oui, déjà 6 ans que les travaux de canalisation des eaux de ruissellement pour limiter les glissements de terrains sur les traverses ont été réalisés. Pendant ce temps, la végétation, les épines et arbustes ont réinvesti les lieux et il était grand temps de faire un brin de nettoyage. C'est chose faite pour la partie la plus abrupte des aménagements, qui part de Vinzier et va jusqu'à Flon en passant au-dessus de La Plantaz. Ce sont nos techniciens communaux qui ont débroussaillé tous les enrochements sur une largeur de 4 mètres afin de rendre les lieux accessibles.

Une autre partie franchissable par les engins a été réalisée par le curage d'un fossé sur Vougron au lieu-dit Chez-Grobel. D'autres travaux d'entretien des caniveaux et lits de ruisseaux sont prévus en fin d'année.



PONT D'EVIAN À L'ELYSÉE

L'association « Les amis de Bioge », sous la présidence de Jean-Luc Luzège, a souhaité restaurer le Pont d'Evian à Bioge, l'un des plus anciens ponts chablaisiens, achevé en 1736.

Ce pont appartient pour moitié à Féternes et moitié à la Vernaz.

L'association a demandé à la commune en début d'année 2018 d'assurer la maîtrise d'ouvrage. Ce qui a été accepté avec l'approbation de la commune de la Vernaz.

L'association s'était beaucoup mobilisée pour trouver des financements et avait fait appel à la Fondation du Patrimoine et à la Fondation BERN.

En septembre 2017, Emmanuel MACRON, président de la République, avait confié une mission à Stéphane BERN consistant à identifier les biens patrimoniaux en péril, et, à proposer des sources de financement innovantes afin de les sauvegarder.

Sur 2 000 dossiers répartis sur toute la France, 270 ont été retenus dont le Pont d'Evian de par son intérêt patrimonial et historique, le seul de la haute Savoie.

Patricia Vanderbrecht :

« Quelle a été ma surprise le vendredi qui précède, de recevoir une invitation d'Emmanuel MACRON, président de la République et de son épouse Brigitte Macron pour le jeudi 31 Mai à une réception à l'Élysée en l'honneur des personnalités engagées pour le patrimoine.



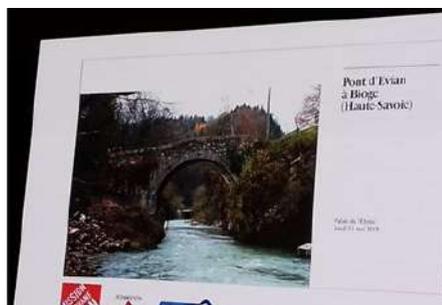
A cette réception, étaient présents : Emmanuel Macron et son épouse, la Ministre de la Culture, le Président de la Fondation du Patrimoine, la Présidente de la Française des Jeux, et bien sûr Stéphane Bern. Chacun a fait un discours et trois projets ont été présentés par leurs acteurs. La plupart des projets ont été projetés sur grand écran, dont le pont d'Evian.

Parmi les projets retenus: des châteaux, des maisons illustres, des édifices religieux, des bâtiments agricoles (ferme, lavoir, moulin), des forges, des lieux culturels (théâtre), et des ponts ou aqueducs.

A cette soirée, on nous a expliqué le financement : par un loto et des tickets à gratter. Les 18 premiers projets seront financés de telle sorte qu'ils se réalisent, et ensuite le reste sera réparti sur les 252 autres projets.



Ce cher PONT m'aura mené à l'Elysée !
Incroyable!



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le week-end des 15 et 16 septembre, les Amis de Bioge avec le soutien de la municipalité de Féternes, organisaient une visite commentée du pont d'Evian dans le cadre des journées Européennes du patrimoine.



Une invitation pour les Chablaisiens à revisiter l'histoire particulière de cet ouvrage d'art de 1736. Ce monument figure au nombre des 270 projets prioritaires nationaux à restaurer par la mission Stéphane Bern et le seul retenu pour la Haute-Savoie. Comme à leur habitude, les Amis de Bioge avaient bien fait les choses avec un stand sous chapiteau, un petit buffet campagnard pour accueillir nos visiteurs avec respect et convivialité. Pas loin de 200 personnes sont venues visiter notre patrimoine local et une collecte a permis de recueillir 1500€ et certaines promesses de dons réalisées à ce jour. Une belle initiative pour faire connaître ce pont emblématique qui a permis de relier le haut et le bas Chablais durant plus de 150 ans avant de tomber dans l'oubli suite au percement de la route des grandes Alpes et du Feu Courbe en 1886. Les Amis de Bioge remercient tous les visiteurs, la municipalité et Madame le Maire pour leur participation à ces belles journées.

RESTAURATION DU PONT D'EVIAN

Les travaux :

L'objectif est d'effectuer une restauration dans le respect des techniques anciennes et de l'architecture de l'édifice. Dans le même temps, la conduite d'eau actuellement existante sur le côté aval du pont sera déplacée. Il est prévu de faire passer cette conduite par le centre du pont, en l'encastrant légèrement dans les maçonneries de l'extrados. Le pont restera non carrossable et un aménagement côté Féternes est prévu afin d'interdire toute circulation (les quads, par exemple). Une aire didactique et pédagogique sera aménagée du côté de la Vernaz, afin d'accueillir au mieux les randonneurs, pêcheurs, kayakistes, élèves, touristes, etc. Elle sera composée d'une table, d'un panneau d'interprétation en respectant la charte mobilière des GR, et d'un panneau didactique permettant de valoriser la culture et l'histoire du pont grâce au digital.

La réalisation de la mise en lumière du pont, pour augmenter l'attractivité, est à l'étude.

Le financement :

Le projet, dont le coût est estimé à 115'000 € HT, est entièrement financé par les aides publiques et privées obtenues, avec une participation de Féternes s'élevant à 6'000 €.

Le calendrier :

Mai 2019 : consultation des entreprises,

Juin 2019 : notifications aux entreprises retenues,

Juillet 2019 : période de préparation de chantier,

Début septembre 2019 : démarrage des travaux pour une durée de 3 mois,

Printemps 2020 : achèvement des aménagements alentours.

Autre date :

Jeudi 26 Septembre 2019 : tournage par France 3 "Chroniques d'en haut"



TRANSFORMATEUR CHÂTEAU-VIEUX

AVANT...

Une bien triste image à l'entrée de Féternes faisant suite à une belle montée sinueuse et verdoyante du Plan Fayet.

L'idée a donc été d'entreprendre de rhabiller correctement le transformateur tout en évitant de nouveaux tags. La solution proposée par la municipalité et Enedis : une belle fresque!



NOUVELLE PARURE

La fresque, réalisée par l'artiste « Jérôme Favre » fait écho aux anciennes vignes et caves de Féternes. Une véritable mise en valeur à l'entrée du hameau de Châteauevieux, depuis le Plan Fayet.



ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Artmajeur



CONTENEURS SEMI ENTERRÉS

Suite à la pose de conteneurs à la Plantaz, l'ensemble des hameaux de Féternes sont pratiquement tous équipés.

Il restera l'installation pour Bioge, actuellement à l'étude pour un regroupement avec la Communauté de Commune du Haut Chablais.

Finalement « Chez Divoz » seront installés deux conteneurs supplémentaires afin de couvrir les besoins du hameau de « Chez Portay ».

Par ailleurs une phase de test concernant le ramassage des cartons, a été mise en place sur différentes communes de la CCPEVA. Un de ces conteneurs a été installé « Chez Divoz ».



La Plantaz



ZOOM SUR L'ENTRETIEN DU TERRAIN INTERCOMMUNAL DU GAVOT

Pour rappel, une convention entre les 7 communes du Plateau de Gavot a été signée, afin de financer le fonctionnement, et mandater la commune de FETERNES pour assurer l'entretien, les réparations et les mises à disposition du stade.

Les dépenses prises en compte par les 7 communes sont : la recharge en granulat, les réparations du stade et de l'éclairage du terrain, les contrôles, les frais d'assurances et la consommation électrique du stade. Se déduit la redevance occupation du stade par des clubs extérieurs au Pays de Gavot : 450 € pour l'année 2018, soit 3 occupations.

Les frais sont répartis en fonction de la population INSEE : Bernex: 14,2% - Champanges: 10,7% - Lar-ringes: 15,3% - St Paul: 26,6% - Thollon: 8,6% - Vinzier: 8,9% - Féternes: 15,8%.

Le montant des dépenses effectuées en 2018 s'élève à : 33'937 €, comprenant :

* Recharge en granulats du terrain (10 tonnes) : 20'650 € HT (la commune récupère la TVA)	
* Changement des filets pare ballon :	3'754 € TTC
* Intervention sur les projecteurs :	3'144 € TTC
* Désinfection du réseau d'eau chaude :	1'332 € TTC
* Changement d'un radiateur dans les vestiaires :	840 € TTC
* Entretien du terrain synthétique par l'entreprise Pernollet :	620 € TTC
* Intervention des agents de Féternes :	129 €
* Electricité du stade :	2'912 € TTC
* Assurance	1'007 € TTC
* Déduction des redevances d'occupation :	-450 €

Reste à la commune de Féternes, les frais d'entretien et de ménage des vestiaires ainsi que l'entretien courant du stade.

PLAN NUMERIQUE

Dans le cadre du Plan Numérique pour l'Education, l'Etat a lancé, au titre des investissements d'avenir, un plan destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique dans les écoles des communes rurales.



La commune de Féternes a donc décidé d'engager une dépense de 13'328,14€ aussi bien dans le matériel par l'achat de tablettes, ordinateur et modernisation de réseau mais aussi dans le service avec la mise en place de la solution KWARTZ pour la gestion des réseaux et de la sécurité de la navigation sur Internet.

Cet investissement ouvre droit à une subvention d'Etat de 50%, plafonnée à 7000,00€.



ABRIS BUS



ECLAIRAGE PUBLIC

La dernière campagne de renouvellement de lampadaires a débuté. Suite à la réglementation européenne interdisant l'utilisation de lampes à vapeur de mercure, 15 lampes ont été changées à la Plantaz, Vougron, etc. La numérotation sur les candélabres est en cours et se terminera début 2019.

Pour signaler une panne, merci de contacter la Mairie au 04.50.73.41.79.



URBANISME

Dossiers traités en 2018

Certificat d'urbanisme	CuA	65
Certificat d'urbanisme	CuB	5
Demande de travaux	DT	9
Demande préalable	DP	44
Permis de construire	PC	18



LAVOIR CHEF-LIEU



AVANT



APRES

**ROULEZ DOUCEMENT
DANS LE VILLAGE !!!!!**



BIENTÔT

Le Réservoir de Champeillant de 1'000'000 litres
Coût: 1'200'836 € HT dont
367'166 : commune de FERNES
213'670 : CCPEVA
Merci aux financeurs :
Et Emprunt de 400'000 €
(Taux de 1,8 sur 20 ans)Merci aux entreprises : GTR (Maîtrise d'œuvre), LEC (terrassament et réseaux),
Braissand (génie civil), Nerti (hydraulique et électromécanique)





Extension de l'école élémentaire avec mise en accessibilité de la salle des fêtes et aménagements extérieurs (parkings et cheminements piéton)

Coût : 1'800'000 € HT

Merci aux financeurs :



Emprunt de 500'000 € (Taux de 1,5 % sur 20 ans)

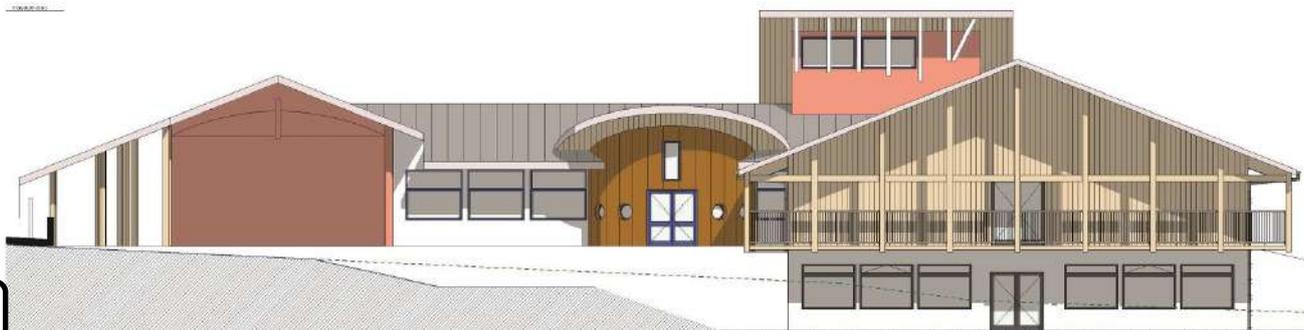
Merci aux bureaux d'études et aux 21 entreprises



LA VOLUMETRIE

Les façades sont volontairement traitées de manière différentes de l'existant

- rez-bas traité en béton recouvert d'un enduit
- rez-haut ossature bois recouvert d'un bardage bois naturel
- mise en place d'une structure secondaire poteaux / poutres bois pour venir soutenir la coursive permettant l'évacuation des classes.





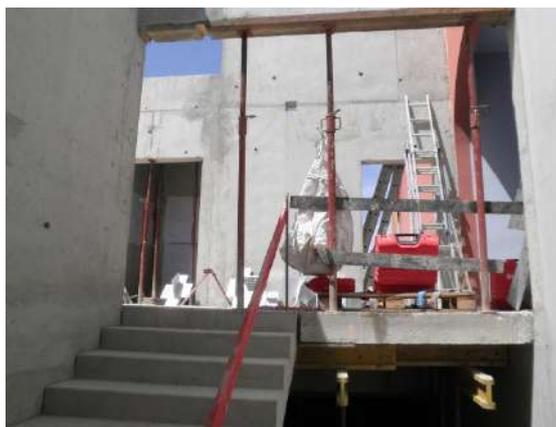
LA VOLUMETRIE

L'extension reprend la volumétrie de l'aile EST de l'école :
continuité de la toiture / reprise du gabarit





LE PROJET RETENU



Création d'espace de rangements supplémentaires et de sanitaires accessibles à la fois depuis l'intérieur du bâtiment et depuis la cour

Création de deux salles de classes de dimensions suffisantes pour accueillir des élémentaires ou des maternelles en continuité des classes existantes



LE PROJET RETENU



Dissociation des accès des maternelles et des élémentaires

Accès maternelles

Accès élémentaires

Création d'une salle de restaurant de 100 places assises.

La structure du bâtiment et les ouvertures ont été conçues de manière à permettre la transformation du restaurant scolaire en deux salles de classe complémentaires mais aussi de laisser la possibilité de créer une extension complémentaire au Sud

LE PERSONNEL COMMUNAL

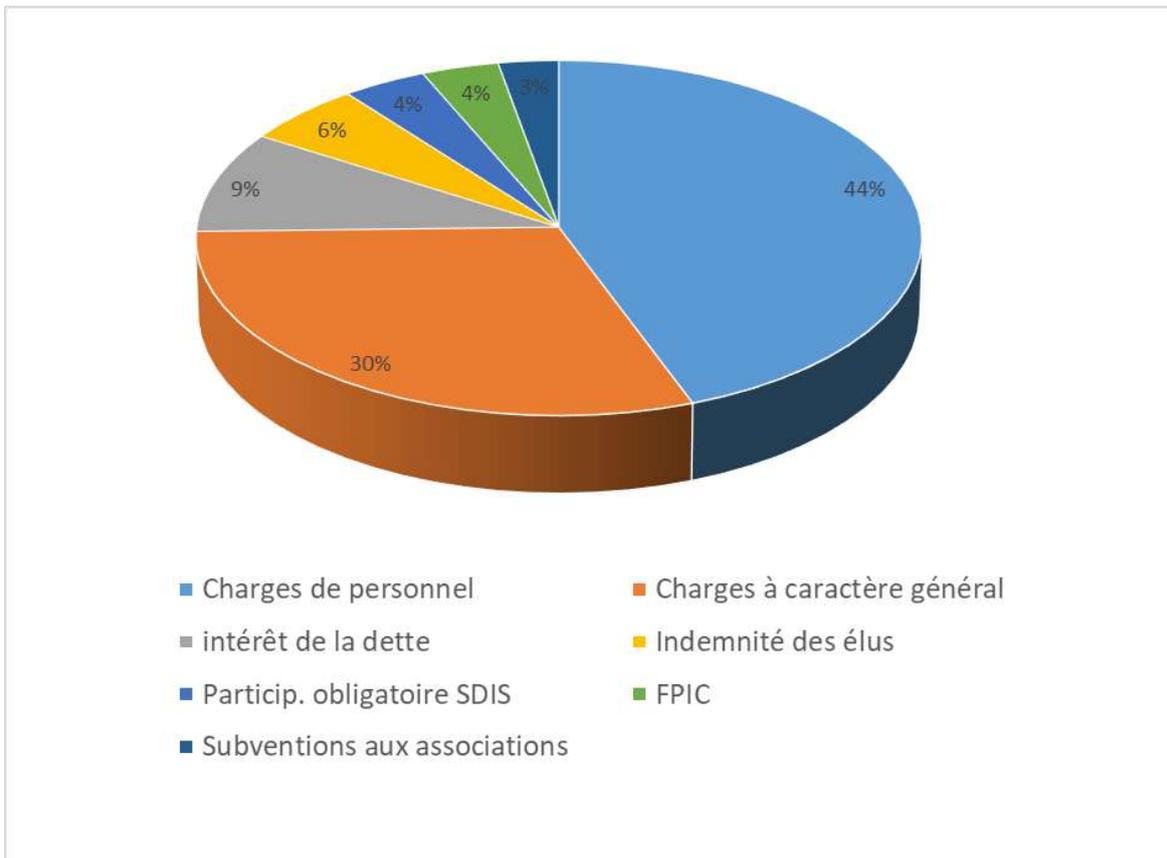
Quelques changements en 2018 et 2019:

- * Arrivée de Mélissa VESIN, directrice générale des services (DGS)
- * Arrivée d'Aurélien LAGNEAU, agent du service technique
- * Mise en disponibilité pour convenance personnelle de Jérôme GROBEL à partir de septembre 2018 pour 9 mois
- * Réorganisation du service administratif / APC (Agence Postale Communale)





BUDGET PRINCIPAL: dépenses de fonctionnement



Les charges de personnel pèsent lourd dans la section de fonctionnement, mais elles sont inférieures à la moyenne nationale pour laquelle elles représentent près de la moitié des dépenses. Les dépenses qui viennent ensuite sont les charges à caractère général qui comprennent Energies (électrique, gaz, fuel); contrats de maintenance et interventions extérieures; assurances; entretien (bâtiments, routes et matériel); fournitures administratives; repas cantine ...

BUDGET PRINCIPAL : RESULTATS 2018

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES		1 052 038 €	645 568 €
	Dépenses réelles	1 030 916 €	399 085 €
	Opérations d'ordre	21 122 €	80 395 €
	Restes à réaliser		102 119 €
	Report déficit 2017		63 969 €
RECETTES		1 443 990 €	735 185 €
	Recettes réelles	1 285 751 €	445 756 €
	Opérations d'ordre	4 662 €	112 619 €
	Restes à réaliser		176 810 €
	Report excédent 2017	153 577 €	
TOTAL		391 952 €	89 617 €

Une situation financière saine pour aborder le grand projet d'extension de l'école et d'aménagement des abords de la salle des fêtes.

Près de 500'000 € de fonds propres comme apport au projet .

Résultat : 481 569 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	Budget	Budget	Budget
	2016	2017	2018
Charges générales	292 022 €	289 526 €	311 100 €
Charges de personnel	479 088 €	485 774 €	456 827 €
Autres charges	123 920 €	117 975 €	129 357 €
Charges financières (intérêt)	99 711 €	99 042 €	95 763 €
Charges exceptionnelles	25 €	150 €	385 €
Atténuation de profit : FPIC	23 949 €	29 827 €	37 484 €
TOTAL	1 018 715 €	1 022 294 €	1 030 916 €

Recettes réelles	Budget	Budget	Budget
	2016	2017	2018
Atténuation de charges	30 025 €	25 442 €	17 090 €
Produits de services et de gestion	96 528 €	81 484 €	115 918 €
Impôts et taxes	636 015 €	658 699 €	719 765 €
Dotations et Participations	378 395 €	358 793 €	350 437 €
Autres recettes	32 829 €	41 410 €	45 622 €
Produits exceptionnels	30 312 €	9 789 €	36 909 €
Produits financiers		11 €	10 €
TOTAL	1 204 105 €	1 175 628 €	1 285 751 €

BUDGETS

Recettes réelles	Budget 2016	Budget 2017	Budget 2018	Restes à réaliser
Subventions de l'Etat	15 000 €	31 578 €	30 635 €	12 295 €
Subvention du Conseil Départemental	99 910 €	33 399 €	245 067 €	
Subvention de la Région		6 393 €	2 430 €	17 444 €
Subvention APIEME	13 440 €	587 €		
Subvention CCPEVA				9 800 €
Subvention pour réhabilitation Pont d'Evian Bioge				71 556 €
Fonds divers (compensation de la TVA , TA)	27 370 €	146 498 €	145 368 €	
Emprunt tracteur et dettes assimilées	55 650 €			
Emprunt (Eau pluviale Champeillant et Chez-Divoz)		165 050 €		
Dons			3 409 €	15 715 €
Produits de cessions d'immobilisations				50 000 €
Virement Excedent de fonctionnement (N - 1)	356 654 €	386 795 €	18 848 €	
TOTAL	568 024 €	770 300 €	445 756 €	176 810 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles:

Charges générales : Energies (électrique, gaz, fuel); contrats de maintenance et interventions extérieures; assurances; entretien (bâtiments, routes et matériel); fournitures administratives; repas cantine ... L'augmentation en 2018 est due à des charges d'énergie de 2017 qui ont été payées en 2018.

Charges de personnel : en diminution due à un départ à la retraite non remplacé et à la demande d'un technicien pour une mise en disponibilité, également non remplacé.

Autres charges : indemnités d'élus, contribution au SDIS (Protection incendie), subventions aux associations en augmentation sur : la participation aux activités de TL2222 et à la bibliothèque (compétences reprises par St Paul)

Charges financières : en diminution car le prêt sur la construction des caveaux au cimetière est amorti.

FPIC : Fond National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales): taxation des communes dites 'favorisées' pour reverser aux communes moins favorisées au niveau national.

Auparavant une partie était prise en charge par la Communauté de Communes mais depuis 2018 la commune doit supporter la totalité du montant du FPIC.

Recettes réelles :

Atténuation de charges : remboursement sur le personnel en contrat aidé (fin des contrats aidés en mai 2018)

Produits de services : l'augmentation est liée à la refacturation aux communes des travaux sur le stade de foot intercommunal.

Impôts et taxes : L'augmentation des recettes est liée à l'augmentation des taux communaux (en prévision de l'extension de l'école) ainsi qu'à l'augmentation du nombre de résidences sur la commune.

Dotations et participations : Le désengagement de l'état se concrétise par les diminutions incessantes que l'on peut apercevoir et qui progressent chaque année.

Autres recettes : loyers des 2 appartements, 3 cabinets paramédicaux, local école de conduite, locations de la salle des fêtes, et pendant quelques temps l'ancien hangar communal.

Les produits exceptionnels sont liés à des remboursements d'assurance suite à des sinistres, cette année entre autre le lavoir à l'entrée du chef-lieu.

Dépenses réelles	Budget 2016	Budget 2017	Budget 2018	Restes à réaliser
Eaux pluviales et réseaux secs Château Vieux	210 437 €			
Eaux pluviales Curninges	9 317 €			
Bâtiments (Anc Mairie, Ecoles, Hangar communal)	77 411 €			
Véhicules et matériels	121 663 €			
Travaux cimetièrè (colombarium)	34 942 €			
Frais d'étude extension école primaire		28 416 €	92 933 €	
Frais d'études autre , de notaires, acquisitions	13 762 €	33 573 €	954 €	
Syane solde Château Vieux			9 328 €	
Bois et forêts (ONF)			5 079 €	
Travaux eaux de ruissellement (sur les traverses)		57 000 €	13 971 €	632 €
Eaux pluviales Chez-Divoz	1 040 €	86 088 €	50 708 €	
Route de Champeillant et pluvial	207 322 €	158 431 €		
Aménagt cheminement piéton L'Orme au Chef-Lieu		101 500 €		
Aménagt locaux périscolaires sous salle des fêtes		146 787 €	2 665 €	
Acquis. Matériel info écoles + équip nouvelle classe			20 910 €	
Investissement sur stade foot intercommunal			25 728 €	
Création terrain multisports		119 870 €	18 045 €	11 066 €
Sécurisation : chicanes Thièze et Curninges à l'étude			30 223 €	4 777 €
Abris bus Thieze			0 €	6 000 €
Reconstruction lavoir chef-Lieu			7 500 €	
Autres	23 299 €	26 991 €	1 633 €	
Charges financières (rembt du capital)	101 304 €	115 417 €	119 408 €	
opérations non engagées:				
Acquisition parcelles				22 337 €
Travaux Pont d'Evian Bioge (partiel)				57 307 €
TOTAL	800 496 €	874 073 €	399 085 €	102 119 €

BUDGETS

Recettes réelles	Budget 2016	Budget 2017	Budget 2018	Restes à réaliser
Subventions de l'Etat	15 000 €	31 578 €	56 635 €	28 135 €
Subvention du conseil départemental	99 910 €	33 399 €	219 067 €	
Subvention de la région		6 393 €	2 430 €	1 605 €
Subvention APIEME	13 440 €	587 €		
Subvention CCPEVA				9 800 €
Subvention pour réhabilitation Pont d'Evian Bioge				71 556 €
Fonds divers (compensation de la TVA , TA)	27 370 €	146 498 €	145 368 €	
Emprunt tracteur et dettes assimilées	55 650 €			
Emprunt (Eau pluviale Champeillant et Chez-Divoz)		165 050 €		
Dons			3 409 €	15 715 €
Produits de cessions d'immobilisations				50 000 €
Virement Excedent de fonctionnement (A - 1)	356 654 €	386 795 €	18 848 €	
TOTAL	568 024 €	770 300 €	445 756 €	176 810 €

INVESTISSEMENT

Dépenses réelles

Une situation propre : en 2018 c'est l'achèvement de tous les projets en cours et le financement des études pour l'extension de l'école et aménagements extérieurs.

Les restes à réaliser à fin 2018:

- sur le terrain multisports : 11'000 € => réservés pour l'éclairage, qui seront intégrés dans le marché de l'extension de l'école (2019)
- Chicane de Thièze : 4'777 € => le projet de chicanes devant la boulangerie ayant été abandonné, le solde est mis sur la sécurisation de Curninges (qui reste à l'étude)
- l'abri bus de Thièze : 6'000 € => le projet sera réalisé en 2019
- acquisition de parcelles : 22'337 € => acquisition de parcelles route du stade, Grésy le long du chemin piéton, sous chapelle de Château Vieux ...
- Travaux Pont d'Evian: le coût sera couvert par les subventions

Recettes réelles

Aucune recette n'a été encaissée sur les projets qui vont démarrer en 2019 (à l'exception de l'abri bus où l'assurance a déjà versé l'indemnité de reconstruction)

Les restes à réaliser:

Subvention Etat : solde subvention terrain multisport et fonds de calamités – 12 295 €

Subvention Région : Abri bus et extension école – 17 444 €

Subvention CCPEVA : 9'800 € => subvention construction abri bus et acquisition parcelles

Divers subventions : 71'556 € => subventions pour Pont d'Evian

Dons : 15'715 € => dons pour restauration Pont d'Evian

BUDGET EAU : RESULTATS 2018

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES		279 593 €	1 321 766 €
	Dépenses réelles	207 776 €	397 969 €
	Opérations d'ordre	71 817 €	57 033 €
	Restes à réaliser 2018		866 764 €

RECETTES		457 704 €	1 343 512 €
	Recettes réelles	285 710 €	345 882 €
	Opérations d'ordre	57 033 €	71 817 €
	transfert entre section		0 €
	Restes à réaliser 2018		866 764 €
	Report excédent 2017	114 961 €	59 049 €
TOTAL		178 111 €	21 746 €

Résultat **199 857 €**

FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	Budget 2016	Budget 2017	Budget 2018
Charges générales	22 032 €	73 837 €	132 223 €
Redevance Agence de l'eau	21 701 €	27 761 €	23 767 €
Autres charges	775 €	468 €	404 €
Charges financières	36 375 €	27 825 €	51 382 €
Charges exceptionnelles	23 049 €	72 €	0 €
TOTAL	103 932 €	129 962 €	207 776 €

Recettes réelles	Budget 2016	Budget 2017	Budget 2018
Vente d'eau	149 815 €	148 189 €	174 299 €
Prestations de services	3 325 €		
Rembt eau achetée à St Paul	77 901 €	62 296 €	107 898 €
Participation des 3 communes voisines au coût du réservoir de Bioge (intérêts)		7 527 €	3 416 €
Autres produits			97 €
TOTAL	231 041 €	218 012 €	285 710 €

Dépenses Réelles

Charges générales

Suite à la convention signée avec SAEME, Féternes « remplace » le SIVOM (syndicat du plateau de Gavot dissolu par décision préfectorale), en payant l'eau fournie par St Paul pour les 4 communes (Champanges, Larringes, Vinzier, Féternes). L'augmentation des charges générales est liée à l'augmentation d'achat d'eau à St Paul par les 4 communes

Recettes Réelles

Tarif de l'eau : 1.76€ le m³ en 2018 sur consommation 2017

Ces augmentations successives du prix de vente de l'eau permettent de réaliser les investissements nécessaires : remplacement de conduites et cette année la construction du réservoir de Champeillant avec un capital d'apport de 200'000 €.

Remboursement de l'eau achetée à St Paul

L'eau payée par Féternes à St Paul pour les 4 communes est remboursée par l'APIEME.

INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	Budget 2016	Budget 2017	Budget 2018	Restes à réaliser
Frais d'étude Château Vieux	20 061 €			
Frais d'insertion			515 €	
Frais d'étude Chez-Divoz	960 €	2 917 €		
Eau potable Châteauvieux	98 064 €			
Eau potable Curninges	9 828 €			
système de chloration FLON			4 000 €	
Eau potable Chez-Divoz	1 832 €	123 739 €	70 863 €	
Réservoir Champeillant				866 764 €
Matériel / autres travaux		2 099 €		
charges financières (*) (remboursement du capital)	85 694 €	68 994 €	322 591 €	
TOTAL	216 439 €	197 749 €	397 969 €	866 764 €

(*) Reprise des emprunts du SMDEA (Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et Assainissement) suite à sa dissolution en 2018. Ecriture demandée par le trésorier sans impact sur le budget car le montant apparaît en dépense et recette (234 096 €)

Recettes réelles	Budget 2016	Budget 2017	Budget 2018	Restes à réaliser
Virement du Budget Principal				
Subvention de l'Agence de l'eau / conseil départ. (Châteauvieux)	102 735 €	27 000 €		
Subvention de l'Agence de l'eau / conseil départ.(Chez-Divoz)		30 598 €	71 392 €	
Subv CCPEVA: réservoir de Champeillant			14 400 €	
Subventions réservoir Champeillant				510 860 €
Participation des 3 communes voisines au coût du réservoir de Bioge (capital)	3 614 €	10 010 €	5 352 €	
Fonds de Compensation de la TVA	78 548 €	18 343 €	20 642 €	
Emprunts et dettes assimilées (*)			234 096 €	
Emprunt prévu de 590 000 € (réservoir Champeillant)				355 904 €
TOTAL	184 897 €	85 951 €	345 882 €	866 764 €

PRAIRIES FLEURIES

Un ensemencement de Fleurs locales a eu lieu le mardi 29 mai 2018 sur le site de l'air de pique-nique de Vougron. Le sol a été travaillé au motoculteur (Photo 1) par les partenaires Champ des Cimes et Alvéole car les repousses étaient importantes. Le semis manuel (Photo 2) s'est fait à une densité de 3g/m².

La mise en place d'une signalétique a été réalisée à l'aide de 2 panneaux explicatifs, pour répondre aux interrogations des habitants.



DEBROUSSAILLAGE ET NETTOYAGE A BOIS MONSIEUR

Suite à la coupe de bois bostrychés, une plantation de 25 chênes et 500 hêtres a été réalisée avec tuteurs et protection contre le gibier (lièvres). En 2018, les élus ont été mis à contribution pour débroussailler et nettoyer cette plantation pour permettre aux jeunes plants de pousser dans de bonnes conditions. C'est la journée du 16 avril 2018 qui a été choisie. Après quelques heures avec débroussailleuses, faucilles et autre matériels, les petits arbres sortent des ronces. Cette année il faudra recommencer l'opération.

Cette forêt étant soumise à l'O.N.F, cette plantation a été réalisée par eux en 2016.

BOSTRYCHE: petit [coléoptère](#)

lignifforme [ravageur](#) des [forêts](#) d'[épicéas](#).



LES MARAIS

Les marais et tourbières du plateau de Gavot accueillent **plusieurs centaines d'espèces végétales et animales dont de nombreuses sont rares et protégées**. Ces sites jouent également un rôle clé pour la **qualité et la quantité des ressources en eau** disponibles ainsi que pour la **protection contre les inondations**.

Depuis bientôt 20 ans sur le plateau, les 38 zones humides classées Natura 2000 sont régulièrement entretenues grâce à une gestion conservatoire mise en place par la communauté de communes. **La commune de Féternes possède ainsi cinq marais classés Natura 2000** sur son territoire. Il s'agit des marais suivants : Chez Portay, La Pétense, Les Molliez, Chez Divoz et une partie de La Léchère.

La gestion conservatoire de ces milieux répond aux deux objectifs suivants :

Objectif n°1 : Lutter contre les espèces invasives

L'expansion des espèces exotiques envahissantes (introduite hors de leur aire de répartition naturelle) est la deuxième cause de la perte de biodiversité dans le monde. Sur le plateau de Gavot, des solidages originaires du continent américain, s'étendent en détruisant la flore locale. Afin de réduire leur avancée dans les marais, un arrachage manuel des plants est réalisé avant qu'ils n'arrivent à maturité.

En 2018, **350 m² de solidage ont ainsi été arrachés** au marais Les Molliez. Courant juin 2019, les solidages qui ont résisté à cette première année de gestion, seront à nouveau arrachés.

Objectif n°2 : Limiter la fermeture des habitats naturels

Les milieux naturels ouverts des marais possèdent une biodiversité exceptionnelle. Il est nécessaire de les préserver contre la colonisation par les jeunes arbres et les ronces. Un débroussaillage léger ainsi qu'une fauche d'entretien permettent de conserver ces milieux ouverts.

C'est pourquoi des travaux d'**arrachage manuel des jeunes arbres** ont commencé cet hiver sur les marais de Chez Portay, Chez Divoz, Les Molliez et La Pétense. Sur la commune de Féternes, ce sont ainsi **15 jours de travaux de réouverture** qui seront terminés à l'hiver prochain. **Fauche et broyage d'entretien** seront également réalisés début septembre, à la fin de la période de végétation, **sur une surface totale de de 6000 m²** aux marais Les Molliez et Chez Divoz.

Contact :

Anaïs Mas, *Technicienne environnement CCPEVA*

* anaïs.mas@cc-peva.fr



Les conférences 2018



Les conférences 2019



VIVRE LA MONTAGNE

2018: Pour la cinquième année les conférences de printemps « Vivre la montagne » ont ravi le public venu se régaler de ces aventures diverses vécues et filmées par de grands montagnards.

En effet Gilles CHAPPAZ qui était déjà venu en 2014, nous a présenté cette année le fonctionnement de la Compagnie des guides de Chamonix, Sophie LAVAUD filmée par François Damilano a fait vivre un moment haletant relatant l'ascension du mythique sommet himalayen le «K2 », et enfin Pierre MORAND autre alpiniste chevronné a emmené les spectateurs dans des paysages merveilleux.

Le programme de 2019

Yan BORGNET nous a présenté « Alpine Line »
Jean-Marie CHOFFAT - « entre montagnes et déserts »
Mario COLONEL - « DOLMA - la petite Khampa »



LA RIOULE N°2/2018

Pour la 2ème édition de la Rioule, nous avons repris les même ingrédients, même date, même lieu, même restauration, même ambiance. Le seul qui a changé, c'est le groupe. Cette année nous avons sollicité le groupe « Groovy Jack ». 5 musiciens et chanteurs nous ont régales avec leur répertoire.



PROMENADE DES MÈRES

2018: Charmante ville de Lyon

Un premier arrêt au quartier St Jean, ce beau quartier du Vieux Lyon, avec un quartier libre pour flâner le long des célèbres traboules et anciennes maisons de style renaissance.

Ensuite déjeuner dans un authentique bouchon Lyonnais à l'ancienne, Chez Paul.

L'après-midi, promenade en bateau sur la Saône sinueuse.

Pour finir, arrêt à la colline de Fourvière, pour visite libre de la Basilique Notre Dame de Fourvière qui surplombe la ville, son esplanade.



2019: Dîner spectacle au Casino d'Evian

Après un bon repas nous avons assisté au spectacle « Ultime 80 » des « Choucas ».

Après une première partie pour nous mettre dans l'ambiance des années 80, nous avons été invitées à rejoindre la piste de danse. Magnifique ambiance.



JEUNESSE



Tout au long de l'année, le CCJ de Féternes continue à s'impliquer dans la vie communale.

Nous retrouvons nos membres à toutes les cérémonies officielles. Ils participent par leur présence mais sont aussi actifs en s'impliquant directement dans le déroulement de ces dernières. En effet, vous pouvez entendre leurs voix lors de la lecture de différents textes commémoratifs, ou lors de l'appel des morts par exemple. On a pu apprécier leur présence à Bioge le 25 août, puis le 08 mai au monument aux morts, le 10 novembre à Larrings pour le centenaire de la fin de la guerre, et le lendemain ils étaient à Féternes.

Ils sont très assidus à toutes les manifestations et leur présence est remarquée et enviée par les élus de bon nombre de communes avoisinantes. Nos sénateurs, députés, conseillers départementaux et autres élus ne manquent jamais de les remercier et les encouragent à continuer leur implication.

Le conseil des jeunes s'intéresse à la vie de sa commune. Chaque année ils visitent une entreprise. Cette année le choix s'est porté sur l'entreprise Valente à Thièze. Ils ont été reçus avec beaucoup d'égards par Mr Chatelain qui leur a fait partager sa passion pour son entreprise. Ils ont pu découvrir tous les métiers exercés dans l'usine. Ils ont appris que par le biais de cette société, Féternes était mondialement connu notamment grâce aux pièces produites pour les plus grands parcs d'attractions. Nous remercions encore une fois l'usine Valente et toutes les personnes qui ont fait de cette visite une belle journée.



GEOPARK

Participation à la 8^e conférence internationale des UNESCO Geoparks Mondiaux

Tous les deux ans en septembre, les Géoparks du monde entier se réunissent quelques jours et échangent lors de conférences, réunions et visites de terrains. Cette année, plus de 850 participants étaient présents à Madonna Campiglione, une commune du Géopark Adamello Brenta (Dolomites, Italie) qui accueillait le colloque. En 2018, une délégation du Chablais s'y est rendue et était composée :

* de quatre élues du territoire : Marie-Pierre BERTHIER (Vice-Présidente du SIAC, en charge du Géopark) ; Sophie MUFFAT (représentante de la Communauté de Communes du Haut Chablais) ; Patricia VANDERBRECHT (représentante de la Communauté de Communes Pays d'Evian - Vallée d'Abondance); et Thérèse BAUD (représentante de Thonon Agglomération)

* et de trois agents du SIAC travaillant pour le Géopark : Sophie JUSTICE (coordinatrice), Amélie GIROUX (chargée de mission marketing) et Tiffany SARRE (chargée de mission pédagogie).

Des échanges très riches, et le constat que beaucoup de pays font preuve d'un engagement et d'une fierté pour leur Géopark.



Rappel

Le Géopark Chablais UNESCO se situe en Haute-Savoie, et s'étend de la rive sud du Léman jusqu'aux sommets des Portes du Soleil (Morzine-Avoriaz, Les Gets). Il s'étend sur 62 communes dont Thonon-Bains, la ville centre, et couvre près de 900 km² pour 125 000 habitants.

Des visites et sorties vous sont proposées par des accompagnateurs en montagne et guides du patrimoine labellisés Géopark Chablais, et de nombreuses animations.

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE DE 14-18

Samedi 10 novembre, dès 14h30, à Larringes, s'est déroulé un grand défilé pour commémorer les 100 ans de la fin de la guerre de 1914-1918.

Pour organiser cet évènement, une association a été créée le 7 novembre 2017.

La section AFN du Gavot réunissant Champanges, Féternes, Larringes et Thollon-les-Mémises s'est réunie régulièrement.

A noter que la manifestation a bénéficié du soutien logistique et financier des 4 communes précitées et de Publier.

Dès 14h30, un grand défilé intercommunal en tenue d'époque a rejoint la place du village, regroupant La Brigade de Savoie, la Préparation Militaire de la Marine, les pompiers et Jeunes sapeurs-pompiers, les porte-drapeaux et les Anciens combattants, l'association patriotique des parachutistes, le groupe Militaria Sabaudia.

Mais aussi, le groupe Blanchard, avec du matériel d'époque : camion cantinière, canon sur char, taxi de la Marne et ambulance.

Sans oublier, les harmonies de Publier, St Paul en Chablais, Thollon les Mémises et la chorale Atout Chœur.

La partie officielle a été honorée par la présence du préfet, de la sous préfète, les sénateurs, la députée, la conseillère régionale, les conseillers départementaux, la présidente de la CCPEVA, les maires et les représentants des communes voisines et le conseil consultatif des jeunes.

La cérémonie orchestrée par Mr DEMOL a débuté par la remise de fanion de la Préparation Militaire de la Marine.

Après le dépôt de gerbes, une annonce du nombre de morts par commune a été citée.

Quelques 200 enfants des écoles des 4 communes associées ont interprété, accompagnés de la chorale Atout Chœur, différents chants : « Le Soldat » de Florent Pagny, La Marseillaise des enfants, la Ballade Nord -Irlandaise. Deux élèves de l'école de Thollon ont lu « La Lettre d'un Poilu ».

3 salves ont été tirées au cours de la cérémonie.

Les 3 Harmonies ont interprété la Marseillaise et le chant des Allobroges.

La cérémonie s'est terminée par une aubade suivie du verre de l'Amitié et Fraternité.

Un repas a été servi à la salle des fêtes de Larringes avec les Anciens combattants et les nombreux officiels présents à cette cérémonie.



COMMÉMORATION 75^E ANNIVERSAIRE DE LA RAFLE DU 20 FÉVRIER 1944

Dimanche 17 Février 2019 a eu lieu la commémoration des événements ayant endeuillé la commune de Féternes.

Rappel des faits :

Le 20 Février 1944, la milice investit le village où sont hébergés de jeunes résistants venus de toute la France.

Certains maquisards, surpris et cernés, se battent à Flon où un milicien est tué. Plusieurs maquisards échappent à l'encerclement. Le Stéphanois André Martin est fusillé à Flon. Le Breton René Bernicot est exécuté à Vougron. Les hommes du village sont rassemblés face au mur de l'église, dans la neige, les bras en l'air par un froid glacial ; ils sont brutalisés toute la journée puis certains sont relâchés, d'autres emmenés au Savoy-Léman, devenu lieu de détention et de torture à Thonon. Maurice Flandin meurt sous les coups de ses bourreaux ; Julien Mouille est fusillé quelques jours plus tard à Sevrier ; Léon-Pierre Bez, René Beucher et Marcel Boujard ne reviendront pas des camps de la mort. Albert-Edmond Boujard, son fils Marie-Edmond et John-Marius Coppier, survivront à la déportation.

Le 20 Mai de cette même année, les habitants subissent une nouvelle vague d'arrestations, à Thièze.

Déroulement des manifestations commémoratives :

Une délégation, partie du Chef-Lieu, s'est rendue à :

Thièze : afin d'honorer les victimes de la rafle allemande du 20 Mai 1944 ; Quatre Résistants sont tombés dans les mains des soldats hitlériens : Noël Besson a eu la chance de survivre à la déportation mais ses camarades François Charpin, Lucien Echernier et Robert Echernier ne sont pas revenus des camps de la mort. Une gerbe a été déposée.

Lesvaux : Fleurissement de la stèle apposée sur la maison natale des Frères Boujard : Franck, a été abattu par la milice, le 9 mars, au carrefour de Noyer à Allinges ; Henri, a été fusillé à Lyon, le 14 Février 1944 ; Louis est tombé au combat à Madrid dans les rangs des Brigades Internationales durant la guerre d'Espagne, en Octobre 1937.

Vougron: Fleurissement de la stèle de René Bernicot, originaire du Finistère. Blessé lors de l'attaque milicienne, il est pris et fusillé au hameau de Vougron, le 20 février 1944.

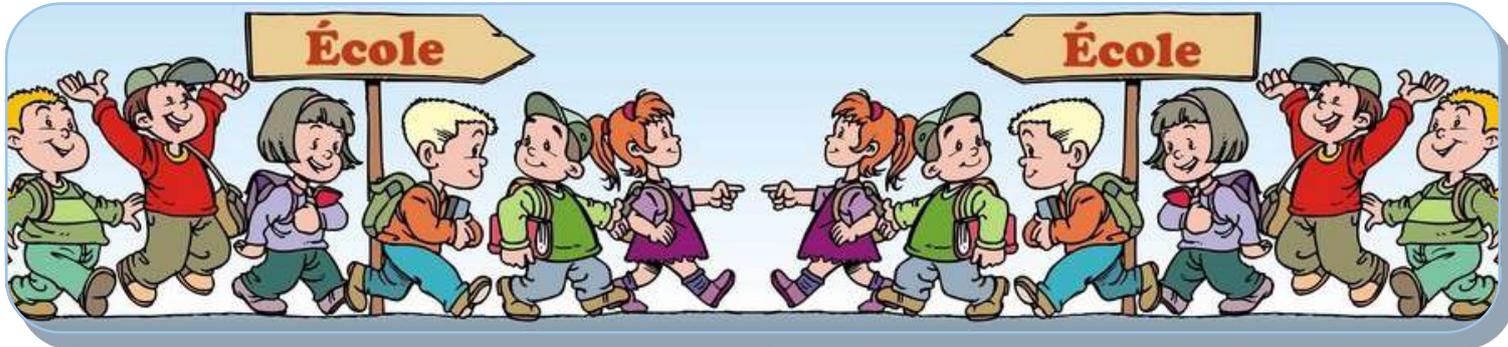
Flon: Fleurissement de la stèle d'André Martin, originaire de St Etienne. Pris au cours de l'affrontement, il est fusillé au hameau de Flon le 20 février 1944.

Ensuite la délégation s'est dirigé vers le chef-lieu pour un rassemblement au monument aux Morts, place du 20 Février 1944.

La traditionnelle cérémonie a débuté par les allocutions, s'est poursuivie par le dépôt de gerbes, recueillement, sonnerie et s'est terminée par le salut des drapeaux.

Un nécessaire devoir de mémoire où associations patriotiques, porte-drapeaux, officiels et citoyens, sont venus nombreux.





RYTHMES SCOLAIRES

Le décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires est publié au Journal Officiel du 26 janvier 2013. Il prévoit la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement réparties sur neuf demi-journées. C'est la fin de la semaine de quatre jours.



Applicable dès la rentrée scolaire de septembre 2013, la Commune de Féternes a choisi de ne pas précipiter l'application de cette décision. Beaucoup de points restaient encore en suspens, notamment au niveau de l'organisation et du financement.

Contrainte d'appliquer cette mesure pour ne pas être hors la loi, la commune de Féternes adopte donc la semaine de 5 jours à la rentrée 2014. Bien que la collaboration avec l'Association Temps Libre 2222 se passe au mieux, bon nombre de parents d'élèves et surtout d'écoliers ne trouvent pas leur compte dans cette réforme.

Devant les disparités rencontrées au niveau national quant à cette organisation, le Gouvernement autorise par décret publié au Journal Officiel le 29 juin 2017, un retour à la semaine de 4 jours et ce dès la rentrée scolaire de 2017. Il était trop tard pour notre commune d'opérer ce changement en si peu de temps. Car il était important pour nous de demander au préalable l'avis aux principaux intéressés.

Questionnaire à l'appui, toutes les familles ayant des enfants scolarisés sur Féternes ont pu donner leur avis. Le résultat a été sans appel ! 96% ont plébiscité ce retour à la semaine de 4 jours !

C'est à la rentrée scolaire de septembre 2018 que ce retour s'est effectué pour le plus grand soulagement des parents et de nos petites têtes blondes.

CLASSE SUPPLÉMENTAIRE

A la rentrée 2018, une classe supplémentaire a été ouverte à l'école élémentaire sur décision de l'académie.

En attendant la réalisation de l'extension de l'école, la classe qui était devenue la salle d'arts plastiques, a été réaménagée en classe.

Pour cela la commune a acquis du mobilier : tables avec casiers, chaises et porte-manteaux pour 3'933 € TTC. Et les employés communaux ont réalisé un placard de rangement.

A la rentrée de septembre 2019, il y aura également une classe supplémentaire à l'école maternelle. La salle Dent d'Oche sera aménagée en classe.

ÉCOLE MATERNELLE

Cette année 2018/2019, nous accueillons 58 enfants sur les deux classes de la maternelle.



Cross des grands à Champeillant



Intervention musicale pour un duo flûte/ piano animé



Petites leçons de cuisine avec les récoltes des fruits de l'automne



Rencontre culinaire avec les élèves de CM1/CM2

VISITE DE LA FERME CURDY A MARIN



On y moule le grain pour faire de la farine



On réalise du fromage

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Encore une année scolaire riche...

Des projets sportifs



Des projets artistiques et culturels





Créations théâtrales



Visite aux aigles du Léman

Des projets « école hors des murs »



Classe bleue



Natation à Evian



2 jours à Lyon



Décloisonnement

Un grand merci à tous pour l'aide que vous nous apportez dans nos différents projets.





LE COMITÉ DES FÊTES DE FÉTERNES

C'est avec plaisir que nous accueillons parmi nous de nouveaux membres chaque année.

Cette dynamique nous permet de réaliser plus d'évènements et dans de meilleures conditions. Le Comité des Fêtes a pour vocation d'organiser des manifestations au sein de la commune, deux d'entre elles sont gratuites et dédiées aux habitants de la commune.

Cette année 2018 a débuté avec la chasse à l'oeuf avec près de cinquante enfants qui ont pu chercher oeufs et énigmes sous Lesvaux, vers la vigne à Jordil. Ils ont tous été récompensés de leurs efforts par une poule en chocolat et nous avons pu partager un goûter bien mérité !

Début juin, la commune de Féternes a accueilli la 12ème Rando' Gourmande. Près de 280 marcheurs ont découvert ou redécouvert les richesses de notre commune, ont pu partager des moments conviviaux autour de la dégustation des bons produits locaux proposés.

Mi-juillet nous avons profité de la réussite des Bleus pour organiser la rediffusion du match de la finale de la Coupe du Monde de Football dans la cour de l'école maternelle. Nombreux ont été ceux qui sont venus partager ce moment de liesse nationale !

Début septembre, le Comité s'est associé à l'APE pour organiser le repas du concours inter-races des Jeunes Agriculteurs qui s'est tenu à Larringes cette année.

En octobre, le traditionnel Brizolon a eu lieu sous le soleil à Champeillant.

Enfin, début novembre, 22 doublettes se sont retrouvées à la Salle des Fêtes pour le concours de belote.

Nous reconduisons donc ces manifestations en 2019:

le 22 avril: la chasse à l'oeuf

le 23 juin: la Rando' Gourmande

le 19 octobre: le Brizolon

Et peut-être le concours de Belote, sous réserve de trouver une salle pour nous accueillir.



AMARIDJAI

Association : "Amaridjai" ART DE VIVRE, YOGA et AYURVEDA - Cours pour tous enfants - adultes - 3e âge
- Conférences - Ateliers pratiques

Des cours de Hatha-Yoga Relaxation pour tous sont organisés dans le cadre de l'Association à la salle communale Dent d'Oche ponctuellement à Féternes :

- cours enfants de 45 mn,
- cours adultes d'une heure trente
- demi-journées à thèmes un samedi matin par mois : yoga du dos, yoga des yeux. do-in auto-massage, les 6 sons de guérison d'après le Tao.

Les groupes sont constitués à partir de 6 participants et les cours assurés par Christiane Mangeart. Si vous êtes intéressés et pour tout renseignement, merci de bien vouloir contacter le 04 50 73 44 77, ou nous écrire à chris.mangeart@gmail.com Inscription préalable indispensable.

ASSOCIATION DES ŒUVRES SOCIALES

Année 2018

La mission remplie par l'association des Œuvres Sociales est de maintenir le lien avec les seniors de la commune. Cette mission est remplie depuis plus de 20 ans, la création de l'association remontant au 19 janvier 1995. L'association fonctionne sur des fonds propres, essentiellement les bénéfices du loto organisé chaque année, le dernier dimanche de novembre, auxquels s'ajoutent des dons ponctuels. La Voix des Fées, association de musique dissoute en 2018, a fait don aux Œuvres Sociales d'une partie de l'argent restant dans ses caisses et nous l'en remercions vivement. Notre association est constituée d'une vingtaine de bénévoles. Elle est ouverte à toute personne désireuse de rejoindre une équipe dynamique oeuvrant dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

En 2018, avec les gains du loto 2017, nous avons distribué, en association avec la Paroisse, des colis de Noël à 39 personnes seules et 6 couples. Nous offrons également un petit cadeau aux personnes en maison de retraite ainsi qu'à de jeunes adultes en situation de handicap.

Tradition oblige, en début d'année, nos aînés de 60 ans et plus se sont retrouvés autour de la galette des Rois. A l'occasion de cette animation, notre équipe accueille ... les nouveaux. Pas encore retraités puisque l'âge de la retraite est maintenant passé à 62 ans. Nous sommes ravis de les accueillir et de leur proposer un moment en musique, autour des années de leur jeunesse.

Le repas de printemps est lui plutôt réservé aux personnes à partir de 65 ans.

Pour ces deux animations, une invitation personnalisée est distribuée par les bénévoles de l'association à chaque habitant concerné. La condition pour recevoir ces invitations : être inscrit sur la liste électorale de la commune.

L'association, c'est aussi l'organisation du « Club de l'Amitié », à la salle Dent d'Oche où se réunissent une vingtaine de personnes autour d'un jeu de belote ou de scrabble. Vous avez envie ? N'hésitez pas ! L'accueil y est chaleureux.

Mais cette année 2018 a été marquée par un événement douloureux pour notre équipe : la disparition brutale d'Henri Storti qui nous a quitté le 20 septembre. Après avoir mis ses talents, sa bonne humeur et sa joie de vivre au service de la Champeillade, Henri a rejoint l'association dont il était le trésorier depuis 2014. Chaque réunion, chaque animation nous rappellent son souvenir.

Pour conclure, il n'y aura pas de loto en 2019.

L'accès à la salle des Fêtes n'étant pas possible du fait des travaux lancés par la mairie, l'association a fait le choix de ne pas l'organiser. Les animations seront financées par les économies que nous avons faites tout au long des années passées.

Prenez date pour le prochain loto : dernier dimanche de novembre 2020 !

Pour tous renseignements sur l'association : 06 75 58 38 83.

ASSOCIATIONS





LABEL JEUNES
EXCELLENCE

LES FILLES DU FC GAVOT !

Le 7 Juin 2019, a eu lieu le match : France - Corée du Sud, qui marque le début de la coupe de monde féminine de football 2019, organisée en France.

C'est l'opportunité de mettre en lumière nos licenciées « Fille » au sein du Football Club du Gavot.

Nous accueillons actuellement 27 féminines parmi les 260 licenciés du club, **soit + de 10%** :

- 8 joueuses, de 8 à 11 ans, évoluant en mixité en catégories U9/U11/U13, à raison de deux séances d'entraînement par semaine et un match le weekend
- 14 joueuses, de 14 ans à adultes, évoluant au sein de notre équipe Sénior Féminine, en championnat Départemental. A noter aussi, Mathilde (joueuse U16F) découvre cette saison le rôle d'éducatrice dans la catégorie U9 ; Océane (joueuse U15F) participe à l'encadrement des équipes U9 le samedi matin ; et Clarisse (joueuse Sénior F) a rejoint les membres du comité depuis cette saison.
- 5 dirigeantes, membres des commissions du club, dont par exemple Sandrine notre trésorière et Sjoke éducatrice en catégorie U11.

Nous sommes encore en mesure d'accueillir, dès maintenant, de nouveaux joueurs (dès l'âge de 5 ans), filles comme garçons, qui souhaiteraient découvrir la pratique du Football et la vie au sein de notre club*.

Pour tous renseignements : par téléphone au 06.03.62.68.63 (GRENAT Christian - Responsable des jeunes) ; ou bien par mail à l'adresse arthaud.samuel@hotmail.fr (ARTHAUD Samuel - Responsable Sportif)

**sauf en catégorie U9 (enfants nés 2011/2010), où nous sommes complets.*



Notre équipe Féminine lors de la Finale de Coupe Départementale 2016

Organisation des séances saison 2018/2019

	<i>Jour(s)</i>	<i>Horaire(s)</i>
U7 (2012/2013)	Mercredi	15h-16h30
U9 (2010/2011)	Lundi Mercredi	18h-19h30
U11 (2008/2009)	Mardi Jeudi	18h-19h30
U13 (2006/2007)	Mercredi Vendredi	18h-19h30
Classe Foot U13 (6ème/5ème)	Mardi Vendredi	15h30-17h
U15 (2004/2005)	Mercredi Vendredi	19h30-21h 18h30-20h
U17 (2002/2003)	Mardi Vendredi	19h30-21h (mardi) 19h45-21h15 (vendredi)
U19 (1999/2000/2001)	Mardi Vendredi	19h30-21h (mardi) 19h45-21h15 (vendredi)
Sénior (à partir de 1998)	Mardi Vendredi	19h30-21h (mardi) 19h45-21h15 (vendredi)
U18/Sénior Féminines (à partir de 2003)	Mardi Vendredi	19h30-21h 20h-21h30

ASSOCIATION LES AMIS DE BIOGE

L'année 2018 aura été de nouveau une année prolifique pour notre association avec beaucoup de réalisations et d'avancées dans le financement des travaux du pont d'Evian.

La fin d'année aura été porteuse de bonnes nouvelles avec l'attribution de la subvention du Conseil Départemental en novembre, de la région AURA et de la Mission Stéphane BERN en décembre, qui viennent compléter les aides de la commune de Féternes, La Vernaz et Reyvroz associées à leur intercommunalité auxquelles il faut ajouter les donateurs privés et la fondation du patrimoine. Le budget est pratiquement clos, il nous manque encore quelques subsides et les donateurs privés peuvent s'associer à cette belle aventure en faisant un don via la fondation du patrimoine.

Le 31 mai, Patricia VANDERBRECHT, Maire de Féternes était invitée à l'Élysée par le Président de la République, qui mettait à l'honneur les 270 monuments nationaux retenus par la mission Stéphane BERN dont le Pont d'Evian à Bioge faisait partie. Qui eu cru en 2011 que notre pont serait affiché à l'Élysée, une belle satisfaction pour nous tous!

Au mois de Juin nous avons été touché par une inondation qui a ravagé l'esplanade de la Liberté; il a fallu tout remettre en ordre pour la cérémonie patriotique du 25 Août qui a connu un franc succès avec la présence de nombreux porte-Drapeaux, de nombreux élus dont le sénateur Loïc Hervé, la députée Marion Lenne, les Conseillers Départementaux Richard Baud et Josiane Lei, la Conseillère Régionale Astride Baud-Roche et bien sûr les maires et adjoints des communes des environs de Bioge, les pompiers de Reyvroz et le commandant de gendarmerie Vegas qui participait à sa première sortie officielle Chablaisienne.

L'année avait commencé avec la traditionnelle AG au chalet A7 Aventures le 3 Mai pour se terminer avec la journée du patrimoine les 15 et 16 Septembre et nous restons actifs tout le long de l'année pour promouvoir la rénovation du pont d'Evian.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent année après année (état, journalistes, chefs d'entreprises, fonctionnaires, bénévoles et citoyens de toute la France).





FRUITIÈRE

Au Concours Agricole, la Fruitière de Curninges s'est vue décerner la médaille d'or 2019 en Abondance laitier.

Elle vient de voir l'excellent travail de l'équipe récompensé.

Cinq salariés: Thierry Bataille, Emmanuel Chessel (président), Pierre Tupin (responsable adjoint), Sylvain Sauge et Juvens Rubayita.



KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme VITAUX quitte la région.

Elle sera remplacée par Mme DAHLER

à partir du 1er juillet 2019.

Spécialités: traumatologie, Neuro, orthopédie, pneumo, rhumatologie, coach sportif, kiné sport, Pilate....

APC - AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale à fait peau neuve avec le remplacement du mobilier.

A noter également du changement concernant les jours d'ouverture

Lundi	Fermée
Mardi, Mercredi, Jeudi	14h00 - 17h00
Vendredi, Samedi	8h30 - 11h30



LE CONTRAT DE RIVIÈRES DES DRANSES ET DE L'EST LÉMANIQUE VOUS INFORME



Objectif zéro pesticide : changeons nos pratiques

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la « loi Labbé »* interdit la vente, la détention et l'utilisation de pesticides chimiques : une excellente nouvelle pour notre environnement, et donc pour notre santé !

Car l'utilisation de produits chimiques n'est pas un geste anodin : bien qu'utilisés dans un objectif précis et ciblé, une fois dans les sols et dans l'eau, c'est toute la chaîne du vivant qui est impactée par leurs effets !

Et même s'il sera toujours possible d'utiliser des produits phytosanitaires de biocontrôle, considérés comme moins nocifs, on ignore encore l'impact à long terme de ces produits.

* modifiée par l'article 88 de la Loi sur la Transition Énergétique (LTE) et la loi Pothier



Pas de pesticides ? D'accord, mais comment entretenir mon jardin ?

Renoncer à ces produits ne signifie pas que votre jardin est désormais sans défense. De nombreuses alternatives respectueuses de l'environnement existent !

Améliorer votre logement

AVEC

Remplacer votre chaudière ou poêle
Isoler vos murs
Changer vos fenêtres
Rénover votre salle de bains

La communauté de communes vous aide

contactez le **04 56 48 00 11**
Gratuit et sans engagement

HABITER MIEUX
Agence nationale de l'habitat
ActionLogement

PERMANENCES MENSUELLES D'INFORMATIONS

Les 1^{ers} et 3^{es} mardis de 10h30 à 12h30 à Evian - 29 rue Nationale.
Les 2^{es} et 4^{es} jeudis de 13h30 à 15h30 à Publier, au CCAS, place du 8 mai 1945.
Le 1^{er} mercredi en alternance Abondance et Châtel :
Abondance, maison de services : 06 mars, 03 juillet, 04 septembre et 06 novembre 2019 de 10h à 12h.
Châtel, Mairie, salle du Conseil : 06 février, 03 avril, 05 juin, 07 août, 02 octobre et 04 décembre 2019

Vous êtes propriétaire et occupant de votre logement : vérifiez vos conditions de ressources et contactez-nous avant le démarrage de vos travaux.

Barème des ressources de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) applicable au 01/01/2019

Prendre en compte le revenu fiscal de référence N-1 (avis d'imposition 2018 sur les revenus perçus en 2017)

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 790	18 960
2	21 630	27 729
3	26 013	33 346
4	30 389	38 958
5	34 784	44 592
Par personne supplémentaire	+ 4 385	+ 5 617

Opérateur mandaté par la CCPEVA

Vous êtes propriétaire bailleur, contactez-nous directement pour connaître les critères d'éligibilité.

04 56 48 00 11
contact@bonnin-demarchi.fr

L'Agenda des manifestations

ATTENTION ! Suite aux travaux de l'école certaines manifestations auront lieu sur d'autres communes.

Vendredi 4 Janvier : Vœux du Maire

Samedi 26 Janvier : Soirée fondue - Ecole

Dimanche 27 Janvier : Couronne des Rois - Œuvres Sociales

Dimanche 17 février : Cérémonie Commémorative de la Rafle

Mardi 5 Mars : Mardi Gras - A.P.E – Salle des Fêtes de Féternes

Jeudi 14, Vendredi 22 et 29 Mars : Conférences - Mairie

Samedi 30 Mars : Soirée Théâtre - A.P.E - Château de Blonay à Saint-Paul

Dimanche 31 Mars : Repas des Aînés - Œuvres Sociales - Salle des Fêtes de Larringes

Samedi 6 Avril : Journée Environnement

Lundi 22 Avril : Chasse à l'œuf- Comité des Fêtes

Mardi 8 Mai : Cérémonie Commémorative – Mairie

Samedi 25 Mai : Marché de printemps A.P.E et Kermesse des Écoles

Date à confirmer : Vente de pâtisseries – Gym

Week-End 8 et 9 Juin : Tournoi de Foot- FC Gavot

Dimanche 23 Juin : Randonnée gourmande - Comité des Fêtes

Samedi 19 octobre : Brisolon – Comité des Fêtes

Vendredi 25 Octobre : Don du Sang

Samedi 5 Octobre : Ramassage des encombrants

Dimanche 3 ou 10 Novembre : Concours de belote - Comité des Fêtes-

Lundi 11 Novembre : Cérémonie - Mairie



Liste des mariages

MONNEY Hélène et PRETI Jérôme le 13/01/2018

DECURNINGES Amandine, Martine, Gisèle et FOURNIER Maxime le 28/04/2018

BOUTON Alexandra et PAPPENS César, Charlelie le 21/07/2018

ODIARDO Valérie et GIROUD Alain, Marc le 08/09/2018

Liste des décès

PEILLEX André, Eugène, Clovis le 31 décembre 2017

BOUJARD Emile, Joseph le 21 mars 2018

MAGNIN Jean-Pierre le 18 avril 2018

PIRRAS Giovanni, Maria le 8 mai 2018

GROBEL Alain, René, Auguste le 5 août 2018

PICCARD Maurice, François le 24 août 2018

MERRIEN Alain, Yves, Luc le 2 décembre 2018

BORDET Maurice, Gabriel le 22 avril 2019

CHAVATTE Daniel, François, Victor, Joseph le 22 mai 2019

Liste des PACS

LEBAS Eloïse et CHAPPUIS Paul le 26 février 2018

DOUBLIER Aurélie et FARGIER Guillaume le 23 mai 2018

GUITARD Johana et COGNOT Kévin le 11 juillet 2018

BALLART Karine et POREE Sébastien le 29 novembre 2018

ROUSSEAU Elodie et WACH Julien le 19 novembre 2018

LAFOUGERE Valentine et LENTA Danny le 13 février 2019

COVAL Audrey et GOZLAN William le 17 mai 2019

MATER SAID Julie et MANGEART Mickael le 31 mai 2019

Liste des naissances



BRUCHON POLLI Naomi, Laura, Fanny née le 16 janvier 2018

HUYGHE Luka, Louis né le 2 mars 2018

RENAHY Camilio, Cindy, Florian né le 21 mars 2018

CONCHON Gabin, Yoann, Joseph né le 13 mai 2018

GROS Kaylie née le 22 mai 2018

RENAUX VERCELLINI Léa, Paulette, Micheline née le 1er juin 2018

GODET Lucas, Eden, Jean-Pierre né le 3 juillet 2018

DETRAZ Neela née le 2 août 2018

PIERROT Ilona, Elisa née le 15 août 2018

MANGEART Djéline, Fanny née le 13 septembre 2018

PALTRINIERI Aylla née le 6 novembre 2018

DESCHAMPS DA SILVA Jade née le 8 novembre 2018

TSOPCGOU ONGUENE Mérédith, Pauline née le 23 novembre 2018

CETTOUR Adam, Nicolas né le 26 novembre 2018

LENOIR Lucie, Jade née le 28 novembre 2018

LACROIX LAMBINET Ambre, Irène, Monique née le 27 décembre 2018

CURDY Inès, Simone, Eva née le 01 janvier 2019

SABOUREAU Bianca, Charlotte née le 05 janvier 2019

MICHAUD Célestine, Paule, Murielle née le 06 janvier 2019

BARBILLON Lina, Samira, Myriam née le 13 février 2019

DUFOUR Ambre, Claire, Georgette née le 16 mars 2019

WACH Nolan, Lionel, Jean-Pierre né le 03 avril 2019

DEBAIN Luka né le 14 mai 2019

AGENCE POSTALE COMMUNALE DE FÉTERNES

Lundi	Fermée
Mardi, Mercredi, Jeudi	14h00 - 17h00
Vendredi, Samedi	8h30 - 11h30



MAIRIE DE FÉTERNES

04 50 73 41 79

Lundi, Mercredi, Jeudi	-	13h30 - 17h00
Mardi	8h30 - 11h30	13h30 - 17h00
Vendredi, Samedi	8h30 - 11h30	-



DECHETTERIE

CHANGEMENT D'HORAIRE

Horaires d'hiver du 1er nov. au 30 avril

Horaires d'été du 1er mai au 31 octobre

Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Fermé le jeudi